

## Droit de titre de sejour en france

Par salas\_old, le 29/11/2007 à 12:25

bonjour j ai besoin d'aide .je suis marocain habite nantes j ai été marie avec une française ça pas dure longtemps en a divorce j ai eu la carte de 1 ans . j ai essaye de renouvelle mais ils ont refuser mémé j ai une CDI les gens de la préfecture ( VANNES ) m ont dit que j ai le droit après une dam a conserve mon dossier je sais pas pourquoi elle m a bloque tout maintenant . j'ai été oblige de démissionner

je suis maintenant en situation 'irrégulier .j ai contacte quelqu'un a la préfecture de Nantes il m a dit je doit trouve une promesse d'emboucher

est ce que j ai le droit dans se payer des droit de l homme ou pas